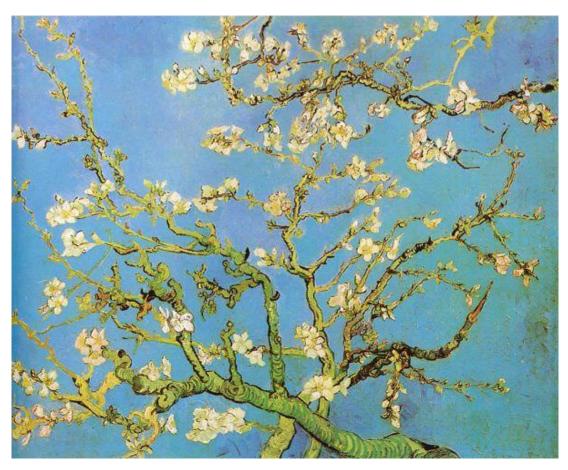


N° 85 - XXII année

Avril 2018



Les amandiers - Van Gogh

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès d'Éliane Jonker 04 50 42 39 39 - e.jonker@vesancy.fr Remerciements à Geneviève Blanc pour la relecture

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : 30 juin 2018

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers / Au Bon Sens

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 2ème trimestre 2018

Mercredi 2 mai Au Bon Sens café terrasse à 10h

Mercredi 2 mai Au Bon Sens soirée éco partage à 20h

Mercredi 16 Au Bon Sens conférence à 20h

Lundi 21 mai Amis de la chapelle pèlerinage et kermesse

Vendredi 25 mai CLAV repas de printemps

Dimanche 3 juin Coop école vide-greniers

Samedi 9 juin associations pré-fête de la musique à 18h

Vendredi 15 juin CLAV sortie à Vevey

Dimanche 24 juin Amicale des pompiers concours de boules à 9h

Vendredi 29 juin Mairie apéro-ciné à 19h

Samedi 7 juillet Amicale des pompiers bal des pompiers dés 19h30

Dimanche 8 juillet CLAV pique-nique à midi

Jeudi 27 au dimanche 30 septembre CLAV voyage aux Cinq Terres

HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

Du lundi au vendredi de 8h à 12h le mardi soir de 18h à 19h30

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

Tél: 04 50 41 53 55

mail: mairie@vesancy.fr

Web: www.vesancy.fr

Naissances

ETAT CIVIL

Maximilien Tabaillou 17 février 2018 Isidore Lancelot 18 février 2018

Mariage



Décès



LE MOT DU MAIRE

Voici venu le temps du rendez vous trimestriel de "La Vesancière." C'est l'occasion de m'adresser personnellement à chaque lecteur impatient de connaître les dernières nouvelles du village. Nos associations vous donnent, déjà, rendez-vous pour leurs événements festifs du printemps : la fête du lundi de Pentecôte des Amis de La chapelle, le vide grenier des écoles, la "pré-fête" de la musique, la soirée des pompiers à l'occasion de la fête nationale.

Venez nombreux pour participer à l'animation du village!

Le CLAV prend soin de nos ainés : repas, lotos, voyages... tandis que les enfants des écoles se voient proposer un voyage en Islande

PEVV n'est pas en reste. Après la belle décoration de Noël de la grande fontaine du château, elle prépare un événement ludique autour de la fontaine du moulin. Elle a récemment organisé une opération de nettoyage de printemps tout autour du village... le butin est impressionnant!

Pendant ce temps, vos élus et le personnel communal travaillent d'arrache-pied sur les projets en cours et, en tout premier lieu, la réhabilitation du château. Nous venons de franchir une étape importante avec la sélection d'un cabinet d'architectes chargé de la maitrise d'ouvrage. Un avant projet définitif devrait nous être proposé avant septembre. Le plan de financement est en place et nous espérons pouvoir vous présenter le projet, au cours d'une réunion publique à l'automne.

Autre chantier en préparation, la réfection de la cour de la petite école et sa mise en accessibilité pour laquelle les travaux seront exécutés en juillet.

Nous travaillons en parallèle aux tâches administratives telles que le budget 2018 (fiscalité locale, recettes, dépenses, investissements, dossiers de subventions...) et au futur Plan Local d'urbanisme sous la direction de la CCPG. Tâches complexes qui nécessitent de faire des choix en fonction des enjeux et des priorités.

Après un hiver éprouvant, le printemps tant attendu amène les beaux jours.

Je vous souhaite d'en profiter au mieux en attendant l'été.

Pierre Hotellier

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 9 janvier, 6 février et 13 mars 2018

URBANISME

Certificats d'urbanisme d'information

6 route de Divonne / M. Verley - vente d'un appartement lot 4.

21 route de la Vesancière / M. Valier - vente d'une maison.

390 rue du Château / M. Houllemare - vente d'un appartement.

Certificat d'urbanisme opérationnel

107 route de Divonne / indivision Robbez - estimation d'un bien

Déclaration préalable

Mme Jouron - création de deux velux sur les 2 logements. En cours d'instruction

Permis de construire

Route de la Vesancière / M. Soupe - construction d'une maison individuelle. En cours d'instruction.

TRAVAUX ET PROJETS

Choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation du château

La limite de réception des dossiers était fixée au 9 mars 2018 à 12h00.

11 dossiers ont été consultés. La commission des marchés s'est réunie le 9 mars à 14h00 pour l'ouverture des plis. Trois cabinets ont présenté leur candidature :

- Le cabinet Jacques GERBE de Bourg-en-Bresse
- L'ATELIER B de Bellegarde-sur-Valserine
- Le cabinet CHATILLON François de Ferney Voltaire

Les dossiers de candidatures de l'AtelierB et du cabinet Chatillon ont répondu aux conditions demandées. L'évaluation technique des deux candidats restants ne fait pas apparaître un avantage significatif à l'une ou à l'autre des parties.

Le cabinet CHATILLON a un avantage quant aux références de travaux similaires concernant des bâtiments historiques.

L' Atelier B a une meilleure connaissance du dossier suite aux travaux préliminaires effectués. Concernant le prix des prestations :

L'ATELIER B annonce un taux de rémunération à 11% pour les deux tranches de la mission. Le Cabinet CHATILLON annonce un taux à 11,75% pour la tranche ferme et à 11% pour la tranche conditionnelle.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide de confier au cabinet ATELIER B la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation du château pour un montant de 143 000 € HT.

Choix de l'entreprise pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux

Compte tenu de la nécessité d'effectuer un diagnostic amiante et plomb avant travaux pour la réhabilitation du château, une consultation a été lancée auprès de 3 sociétés :

Société Guy Pierre CERDA, Société Alliance Sud Expertise et Société JURITEC.

Après analyse des offres et délibération, l'assemblée, à l'unanimité décide de confier à la société Guy Pierre CERDA le diagnostic amiante et plomb avant travaux de réhabilitation du château pour un montant de 6 702,00 € TTC.

Restauration d'une fontaine

Il est proposé de remettre en place une chèvre sur la fontaine (Gillot).

Après consultation, la société VEROT a fait une proposition pour la fourniture et la pose pour un montant de 1 062 € TTC.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, décide de confier à la société VEROT la restauration de la fontaine selon les conditions présentées.

Mise en accessibilité de l'école

La nécessité de rendre accessible la classe des petits avait été étudiée l'an dernier avec la décision en mai de procéder à la démolition des toilettes publiques.

Après réflexion, il est proposé de procéder non plus à une démolition des WC mais à une déconstruction qui permettrait de conserver les murs de soutien de la cour. De nouveaux devis ont été demandés.

FINANCES

Budget

Le budget prévisionnel primitif 2018 est équilibré en section fonctionnement et en section investissement comme suit :

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	641 695 €	641 695 €
INVESTISSEMENT	880 968,69 €	880 968,69 €

Après en avoir délibéré , l'assemblée vote à l'unanimité le budget présenté.

Taux de fiscalité des ménages pour 2018

Les recettes fiscales ont été évaluées selon une estimation tenant compte des résultats de 2017 et des bases provisoires données par la direction générale des finances publiques et sur la base d'une augmentation des taux pour la commune.

Compte tenu de la précarité des ressources de la commune hors taxes locales et de l'augmentation incompressible des dépenses de fonctionnement et après avoir constaté que les taux des taxes communales de Vesancy, jusqu'en 2017, sont dans la fourchette basse des taux des communes voisines, il est proposé d'augmenter les taux comme suit :

	Taux 2017	Taux proposés 2018
Taxe d'habitation	12,74 %	14,35 %
Taxe foncière bâti	6,87 %	8,42 %
Taxe foncière non bâti	34,35 %	38,69 %

L'assemblée décide, à l'unanimité, les nouveaux taux d'imposition proposés.

Autorisation de programme et ouverture de crédits de paiement

Compte tenu de l'importance, pour la commune, de l'opération de réhabilitation du château, il est proposé de réaliser le financement sur trois années.

L'estimation de l'opération comprend :

Projet de travaux (tranche ferme + tranche condit salle fête +cour)
Etudes diverses (MO, SPS, Contrôles, géomètre diagnostics)

1 760 700 € TTC 268 700 € TTC

Total de l'opération

2 029 400€ TTC

Il est proposé de mettre en place la procédure Autorisation Programme/Crédit Paiement pour l'opération de réhabilitation du château et de voter le montant de l'autorisation de Programme et la répartition des crédits de paiement ainsi que détaillés ci-après:

OPERATION	AP / CP	2018	2019	2020
Réhabilitation du château	Autorisation de Programme	2 029 400 €	1 691 900 €	476 900 €
	Crédit de Paiement	337 500 €	1 215 000 €	476 900 €
	Reste à couvrir	1 691 900 €	476 900 €	0

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité décide de mettre en place la procédure Autorisation Programme/Crédit Paiement pour l'opération de réhabilitation du château telle que présentée ci-dessus.

Les **subventions aux associations** de Vesancy et du Pays de Gex ont été renouvelées pour un montant de 4000 €.

Adhésion au CAUE de l'Ain

Le montant de la cotisation 2018 du Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement est de 51.30 €

L'assemblée, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion au CAUE de l'Ain.

Adhésion à la SEMA

La Société de l'Economie Montagnarde de l'Ain est le relais pour la mise en œuvre des politiques pastorales définies dans le cadre départemental, régional, national, (Massif du Jura) ou européen (FAEDER). La cotisation pour 2018 est de 50 €.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion à la SEMA.

Participation financière au collège CHARPAK

Dans le cadre des Activités Pleine Nature, le collège Charpak propose aux élèves de 6ème un cycle de 8 semaines de ski de fond à la Vattay. Deux élèves résidant sur Vesancy en bénéficient. Le coût des trajets par élève est évalué à 30,09€.

Le collège sollicite une subvention.

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 60 €.

• Convention de participation aux dépenses de fonctionnement des annexes sportives de Gex

Sur un accord tacite, Vesancy participe régulièrement aux dépenses de fonctionnement des annexes sportives (Gymnase du Turet et piscine municipale) de Gex en fonction du nombre d'élèves inscrits au collège Charpak. Le comptable public a demandé à Gex de contractualiser ce dispositif. Ainsi la ville de Gex propose un projet de convention qui régularise les règles tacites entre les deux communes.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention.

FORET

Travaux en forêt 2018

Lors de la réunion de la commission agriculture/forêts/carrière, le 22 janvier dernier, M. LOCATELLI, agent de l'ONF, a présenté le programme des travaux en forêt pour l'année 2018 comme suit :

⇒ Dépenses liées à la coupe de bois façonné : 8 370 € HT

Parcelles: 32-33-40-42-49-36

⇒ Dépenses liées à l'exploitation et l'entretien :

- travaux de maintenance des parcelles 9-13-14-55 : 3098€HT

- travaux d'infrastructure entretien des renvois d'eau : 976€HT

- travaux sylvicoles non subventionnables : dégagement dépressage

de semis Parc 45-47-48-49-51-61, mise en place 250 plants épicéa : 2788€HT - travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière parc 6-7-10-12 : 6633€HT

- travaux touristiques : abattage, façonnage arbres secs en bordure

des routes forestières, dégagement de la vue du Mont Blanc depuisToupinet: 684€HT - travaux d'exploitation : 7800€HT

Total des dépenses liées à l'exploitation et à l'entretien: 21979€HT soit **26374.80€ TTC**.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise les travaux en forêt 2018 présentés.

Prévisions de l'ONF pour les recettes attendues de coupes et de ventes de bois des années précédentes non réalisées et celles de 2018 : 78 940 €.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, autorise le programme de coupes de bois et de ventes 2018 présenté.

Demande de subvention pour travaux en forêt

Les travaux sylvicoles d'intervention en futaie irrégulière sur les parcelles 6-7-10-12, comprenant relevé de couvert, dégagement de semis nettoiement, dépressage et intervention sur les perches, résineux d'un montant estimé de 6 633 € HT sont susceptibles d'être subventionnés par l'association Sylv'ACTES Rhône Alpes à hauteur de 40%. Cette association créée en 2015 est dédiée à l'accompagnement de l'investissement forestier durable. Les trois membres fondateurs sont la Région Auvergne Rhône Alpes, la Métropole du Grand Lyon et la banque Neuflize OBC.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter les aides aux taux les plus élevés pour ces travaux.

ECOLE

Le point sur les rythmes scolaires

Un décret du 27 juin permet aux communes de solliciter une dérogation auprès des services académiques pour un retour des enseignements sur 4 journées.

En tenant compte que les communes environnantes ont opté, dans leur majorité, pour le retour à la semaine de 4 jours d'école, il semble cohérent de suivre ce mouvement. En effet, avec le retour en force du mercredi libre, les différentes activités extra scolaires auprès desquelles s'inscrivent les enfants risquent de se dérouler ce jour-là.

Lors de la réunion du 24 janvier dernier avec les différentes parties concernées (enseignant,

ATSEM, déléguée des parents d'élèves, commission scolaire), M. le maire a informé que dans le cas d'un retour à la semaine de 4 jours, la commune s'engage à signer une convention avec Divonne pour que les enfants de Vesancy soient accueillis automatiquement dans leur centre aéré.

Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves et 80% des réponses furent en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Lors du conseil d'école réunit le 22 mars dernier, 2 enseignants, 1 représentante et 1 suppléante des parents d'élèves et 2 élues ont exprimé leur avis par vote : 2 pour et 4 abstentions.

Le directeur d'école a proposé les nouveaux horaires suivants : 9h00-12h00 / 13h30-16h30.

La demande de dérogation auprès de la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) qu'a déposée M. le maire est en attente de réponse.

RELATIONS AVEC LA CCPG

Procès-Verbal de mise à disposition des ouvrages d'eaux pluviales

Au 1^{er} janvier 2018 la gestion des eaux pluviales a été transférée à la CCPG. Le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition à la CCPG des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert pour l'exercice de cette compétence.

Ainsi la CCPG a transmis un PV de mise à disposition sur lequel l'assemblée doit délibérer.

Après une première estimation, sur notre commune :

- réseaux eaux pluviales y compris, grilles, regards, avaloirs, débourbeurs et déshuileurs : 4,7 km
- fossés et ravines y compris pièges à matériaux : 2,5 km
- ouvrage de rétention : O (Le bassin au bas du lagunage serait de la compétence GEMAPI)

Le transfert de compétence implique que sur ces ouvrages la CCPG assume l'ensemble des obligations de la commune, exerce tout pouvoir de gestion et assure l'entretien et le renouvellement des biens.

Après en avoir délibéré, l'assemblée valide à la majorité, (10 Pour, 1 Contre, 1 Abstention) le Procès-Verbal de mise à disposition des ouvrages d'eaux pluviales, cependant elle souhaite continuer à assurer l'entretien des fossés.

Convention de gestion pour l'entretien des fossés

Lors des comités de pilotage sur le transfert de la compétence eaux pluviales certains élus des communes avaient exprimé leur souhait de conserver les missions d'entretien des fossés et des grilles avaloirs pour des raisons d'intervention de proximité, de moyens humains et de matériels adaptés déjà existants.

Aussi la CCPG propose un projet de convention de gestion afin que les communes qui le désirent puissent continuer ces missions d'entretien.

La convention porte sur l'entretien de tous les fossés et grilles/avaloirs en zone urbaine et non urbaine.

La commune réalisera les dépenses dans la limite du plafond annoncé soit 3 268.80€ TIC. Tout dépassement du plafond nécessitera une autorisation préalable de la CCPG et devra être justifié. Après en avoir délibéré, l'assemblée à la majorité (11 pour 1 abstention) approuve le projet de convention et autorise le maire à signer la dite convention.

DIVERS

Nouvelle animation

La commission des affaires culturelles de la CCPG propose une soirée apéro-ciné :

"La balade des courts". Il s'agit d'une projection de courts métrages effectués par de jeunes réalisateurs. Cette soirée se déroulerait le vendredi 29 juin à partir de 19h à la salle des fêtes. L'assemblée a donné son avis favorable à cette animation.

Le point sur le maintien de la licence IV

M. Houllemare rappelle quelques points sur la législation des licences IV.

L'assemblée invite M. Houllemare à gérer le dossier concernant la création d'une association qui permettrait la gestion et l'utilisation de la licence IV.

Dons

Mme Favre du salon « NATUREL COIFFURE » a souhaité faire un don à la commune.

L'assemblée accepte ce don et transmet ses remerciements à Mme Favre.

Comme chaque année, M. Cherif Jahlan a fait un don au bénéfice des œuvres sociales de la commune.

L'assemblée accepte ce don et adresse ses remerciements à M. Jahlan.

<u>Prochaines séances du conseil municipal à 20h</u>: le jeudi 3 mai, les mardis 5 juin et 3 juillet 2018 L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.

Inscriptions à l'école publique de Vesancy

à partir de 3 ans révolus au 31 décembre

Documents à fournir

- ⇒ copie du livret de famille,
- \Rightarrow copie du carnet de vaccination de l'enfant,
- ⇒ certificat de radiation du précédent établissement scolaire,
- ⇒ justificatif de domicile récent (facture d'électricité, impôts...)

Afin de préparer au mieux l'année scolaire suivante, il est recommandé de venir faire les inscriptions en mairie avant la fin mai.

<u>L'école publique de Vesancy</u> comprend 2 classes : 1 maternelle et 1 élémentaire.

Les **horaires de la rentrée 2018** sont en attente de la décision de la DASEN pour le retour à la semaine de 4 jours ou non et vous seront communiqués dès que possible.

<u>Des services périscolaires</u> sont mis à la disposition des parents après inscription obligatoire auprès de la mairie.

- ◆ Le service pour le **repas de midi** accueille les enfants tous les jours de 12h à 13h30, (sauf le mercredi) sous la surveillance de 2 agents communaux. Les repas sont fournis par les familles.
- Le service de garderie
- ⇒ du matin : 7h50 à 8h50 : lundi, mardi, (mercredi*), jeudi, vendredi
- ⇒ du soir : 16h* ou 16h30* à 18h30 : lundi, mardi, jeudi, vendredi

* en attente de la décision de la DASEN.

ecole.de.vesancy@luxinet.fr

CCP COMMUNIQUE CCPG COMMUNIQUE

Maison de Services Au Public

Afin de renforcer la présence des services publics sur son territoire, la Communauté de communes a ouvert une Maison de Services Au Public (MSAP), le 15 janvier 2018.

La MSAP peut accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne pour les organismes tels que la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail ainsi que Pôle emploi. Elle revend également les titres de transports des Transports Publics Genevois.

Une borne interactive multiservice, Internet et une imprimante-scanner sont mis à disposition.

Ce service, basé au siège de l'intercommunalité, est gratuit pour l'ensemble des Gessiens.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h

Les Gessiens invités à la construction du territoire

L'avenir du Pays du Gex vous intéresse ? Vous souhaitez prendre une part active à la construction du territoire tout en préservant son identité ? La croissance démographique, l'accès aux logements, aux transports vous interpellent ? La Communauté de communes vous invite à participer aux réunions publiques de présentation au Projet d'Aménagement et de Développement Durables qu'elle organise sur le territoire (PADD).

Vos remarques seront synthétisées de manière graphique et l'ensemble des contributions produites sera présenté aux élus du territoire en vue d'une évolution constructive du projet.

Prochaines réunions: 17 avril, à 20h, à Crozet (salle des fêtes) et 18 avril, à 20h, Léaz (salle des fêtes)

Accès par badge aux déchetteries du Pays de Gex

Les déchetteries de la CCPG, sont réservées aux résidents Gessiens. Afin d'en maîtriser la fréquentation et donc les tonnages collectés, les déchetteries vont être équipées d'un système d'accès par badge,

à partir du 1^{er} mai 2018.

A chaque venues, vous devrez présenter votre badge aux bornes de lecture.

Pour rappel, l'accès illimité est compris dans votre abonnement.

Horaires d'été (mars à octobre) de la déchetterie de Versonnex du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00 samedi : 8h30 à 18h00

dimanche : 9h00 à 12h00

COURRIER MAIRIE COURRIER MAIRIE COURRIER

Changements de fréquences de la TNT

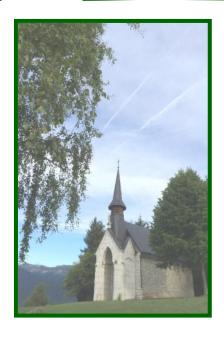
Le 24 avril 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront, donc, procéder à une mise à jour.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande ou de l'adaptateur TNT.

Des informations sont mises à disposition et téléchargeables sur le site <u>www.recevoirlatnt.fr</u> ou sur son centre d'appel **09 70 818 818** (non surtaxé).

Jes Amis de la Chapelle



Lundi de Pentecôte 21 mai 2018

Pèlerinage à la chapelle de RIANTMONT Kermesse cour du château

Réservez la date du lundi de l'entecôte 21 mai 2018, pour rejoindre les "Amis de la chapelle" et le Groupement paroissial qui organisent à Vesancy, le pèlerinage à la chapelle de Riantmont suivi de la kermesse dans la cour du château.

⇒ 10h15 : départ des pèlerins devant l'église de Vesancy

⇒ 11h00 : messe en plein air, à la chapelle (si mauvais temps, la messe aura lieu à l'église)

⇒ 12h00 : repas champêtre (grillades au feu de bois) dans la cour du château (sous les tentes abritant du soleil ou de la pluie).

⇒ Après-midi : animation musicale et jeux pour les enfants.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider et motiver les bénévoles. Nous avons besoin de pâtisseries faites « maison », de jeunes pour la mise en place, aussi un appel est lancé à tous ceux qui voudraient nous épauler. **Merci d'avance!**

Vendredi 18 mai à 9h : transport de matériel de la commune de Gex

Samedi 19 mai à 14 h : montage du bar, pose des guirlandes. Dimanche 20 mai à 14 h : mise en place des tentes de la commune

Lundi 21 mai à 7h : installation des tables et bancs

9h: dépôt des gâteaux « maison » au stand pâtisserie

12h: service de repas, café, pâtisseries, vente des enveloppes,

aide aux stands des jeux d'enfants.

Courant mai, un avis dans chaque boîte à lettres renouvellera notre appel.

Rendez-vous pour cette belle journée de rencontre et d'amitié dans notre village.

Les Amis de la chapelle

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

BAL DES POMPIERS DE VESANCY

Samedi 7 juillet 2018 Dès 19h30

Paella, Feux d'Artifice, Bal et Bonne Humeur



Réservations au 04 50 41 79 93



CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV-







Musée de Charlie Chaplin à Vevey Vendredi 15 juin 2018

8h00, départ de Vesancy + Divonne 10h00, début de la visite guidée du musée (2h30) 13h30, déjeuner au restaurant côté français Continuation par la route du lac pour le retour 70 € tout compris



Inscriptions avant le 31 mai 2018

auprès de Lisbeth : 04 50 41 56 87 ou lisbeth.ducret@orange.fr

Voyage en Italie aux CINQ TERRES du jeudi 27 au dimanche 30 septembre 2018

Visite guidée de Gênes

Visites libres de Santa Margherita, Rapallo et traversée en bateau jusqu'à Portofino

Parc national des Cinq terres : **Manarola**, **Monterosso** et retour en bateau avec arrêt à **Portovenere** et **Spezia** Visite guidée de **Pise**

600 € tout compris, sauf chambre individuelle 75 €

Inscriptions avant le 30 avril 2018

auprès de Lisbeth Ducret: 04 50 41 56 87 ou lisbeth.ducret@orange.fr

PEVV PEVV PEVV PEVV

netto de printemps

Samedi dernier, par beau temps, une bonne vingtaine de volontaires, ont arpenté les chemins de la commune à la recherche des déchets sauvages. La récolte fut (malheureusement) très bonne : la grande remorque de la commune fut remplie, sans compter la centaine de bouteilles en verre et plastique mises directement au tri. Parmi les bénévoles, il faut souligner l'engagement des ados (et plus jeunes) particulièrement efficaces et qui ont à c α ur de débusquer les moindre déchets. Bravo Maxence, Mateo, Thomas, Rémi, Elodie, Anna, Camille....!

La matinée s'est terminée autour d'une collation bien méritée qui nous a donné aussi l'occasion de faire plus ample connaissance avec des nouveaux habitants écoresponsables.





La décoration de la fontaine du moulin

Cette année, c'est le thème *MUSIQUE & VERDURE* qui est choisi pour décorer la fontaine du moulin. Afin que la fontaine soit prête au moment de la Fête de Pentecôte, du 21 mai, Christine Grenier a programmé plusieurs séances de préparations qui se tiendront au 414, rue du château à 20h30, les **mardis 17, 24 avril et 1**er, 8 et 15 mai.

Pour cette décoration, les objets suivants seraient nécessaires :

- bottes de pluie enfant de toutes les couleurs
- flûtes à bec en plastique
- tubes en PCV diamètre 40 et 100 mm
- coudes en PCV diamètre 40 et 100 mm
- pots de fleurs de diamètre différents
- planches en bois largeur enter 20 et 30 cm
- caisses à vin en bois de 6 ou 12 bouteilles
- vieux moules à cake, gâteau, tarte
- boites à biscuits en fer.

Si vous voulez déposer des objets, cités ci-dessus, merci de le faire dans l'entrée de la maison de Christine, jusqu'au 17 avril. Les personnes intéressées par le projet seront les bienvenues ! Merci d'avance !

Pour Info: christine.forte.grenier@gmail.com







PEVV PEVV PEVV PEVV

Les haies

La haie joue plusieurs rôles primordiaux au niveau :

- de l'eau

En cas de pluie, son pouvoir absorbant est très important car sous la haie le sol est meuble. Elle maintient une humidité, plus ou moins constante, favorable au développement de la flore et de la faune. Elle joue un rôle dans la régulation des crues ou le cycle de l'eau.

- du vent

La haie freine jusqu'à 40% la vitesse du vent ce qui réduit l'érosion éolienne et l'évaporation du sol.

- du sol

La haie consolide le sol et lutte efficacement contre les glissements de terrain.

- de la faune

La végétation très variée de la haie va favoriser de nombreuses chaines alimentaires et permettre l'existence de multiples animaux granivores et frugivores. On peut ainsi dénombrer plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux dans les secteurs bocagers. Mais ils ne sont pas les seuls habitants de la haie. En effet, outre les milliers d'insectes, la haie abrite bon nombre de batraciens et de mammifères.

- du refuge

Lors des intempéries, il est important que les animaux puissent s'abriter facilement et l'abri le plus important et le plus polyvalent est la haie. Les vaches pour échapper à la chaleur de l'été peuvent s'y réfugier à l'ombre.

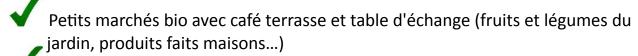
La haie a façonné le paysage rural depuis des siècles. Elle délimitait les parcelles et raconte encore l'histoire du partage des sols. Malheureusement, elle est de plus en plus menacée car elle représente au regard d'une politique productiviste une surface agricole non exploitable. Et pourtant, c'est un gage de la biodiversité car elle garantit les conditions minimales de vie et de circulation nécessaires à la survie de nombreuses espèces.



AU BON SENS AU BON SENS AU BON



A vos agendas



Repas à emporter

 \Rightarrow Chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, à partir de 10h dans la cour du château

Des conférences et rencontres à la salle des associations (ancienne cure)

- ⇒ mercredi 2 mai à 20h, soirée éco-partage avec PEVV : projection du documentaire REGARDS SUR NOS ASSIETTES de Pierre Beccu, suivie du verre de l'amitié.
- ⇒ mercredi 16 mai à 20h, conférence sur UN SOMMEIL AU NATUREL, suivie d'une méditation guidée par Gabrielle Paillat, naturopathe, biologiste.

A venir

- ✓ Conférence : la signification des couleurs au niveau émotionnel
- ✓ Rencontre avec une nutritionniste



LPO AIN LPO AIN LPO AIN LPO AIN

OPERATION DE SAUVETAGE DES CRAPAUDS SUR VESANCY

Dans le cadre du contrat corridor Vesancy-Versoix, afin de sauver la population de crapauds, la LPO en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain et aidée par de nombreux bénévoles installe, chaque début de printemps, un filet de protection à amphibiens afin de les aider à traverser la route pour atteindre les bassins de lagunage de Vesancy, lieu de ponte des œufs et de développement des larves.

Cette année, les filets ont été installés le 24 février mais la migration n'a commencé que fin mars à cause des températures trop basses, ce qui expliquerait le faible nombre de crapauds récupérés (761) par rapport aux années précédentes (environ 1300).

L'équipe de la LPO remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette opération et vous donne rendez-vous au printemps 2019 pour continuer à sauver les crapauds des écrasements routiers!

LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

Téléphone: 09 70 90 20 61

5 rue Bernard Gangloff, 01160 Pont d'Ain https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr



VIDE-GRENIERS DIMANCHE 3 JUIN



Forte du succès de l'édition 2017 du vide-greniers à Vesancy (même Google a choisi ce jour-là pour mettre à jour la vue satellite de notre village !), l'équipe organisatrice des parents d'élèves a décidé de reconduire l'événement le

dimanche 03 juin 2018

La réussite de cette nouvelle édition passera inévitablement par le nombre d'inscrits (vous pouvez d'ores et déjà remplir le bulletin d'inscription ci-joint), mais aussi et surtout par la mobilisation d'un plus grand nombre de parents d'élèves. En effet, nombreuses sont les tâches à remplir avant (préparation, inscriptions, achats, communication), pendant (aide au parcage des visiteurs, à l'installation des exposants, tenue de la buvette et de la petite restauration) et après (rangement, nettoyage, enlèvement des invendus non récupérés).

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues et peuvent prendre contact avec les organisateurs dès aujourd'hui en envoyant un mail à <u>videgreniers.vesancy@gmail.com</u>.

Réservez votre dimanche 3 juin, nous nous réjouissons déjà de votre participation !

L'équipe organisatrice



PRÉ-FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 9 JUIN

Après le succès des deux dernières années, nous invitons tous les habitants de Vesancy à venir jouer et chanter dès 18h!

Si vous souhaitez participer, envoyez un courriel à Hanna <u>hanna.kortesmaa@luukku.com</u> ou à Koos <u>koos.de.korte@gmail.com</u>, avant le 20 mai 2018 en indiquant les détails de votre prestation (solo, groupe, nombre de personnes etc.)

Petite restauration et buvette

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

A la découverte du goût

Une dame qui s'appelle Claire est venue dans notre classe, elle nous a appris à mieux développer notre sens du goût, notre sens de l'odorat et notre sens du toucher, et le dernier jour où elle est venue, nous avons fait un grand dîner sur les Bleu de GEX en classe.

Neela CM1 Adam CE2

Un projet en lien avec le syndicat du Bleu de Gex Haut-Jura



Notre projet sur le goût et les saveurs est en lien avec le Syndicat interprofessionnel du Bleu de Gex Haut-Jura qui a financé le projet et que nous remercions.

Nous avons aussi reçu un fascicule sur le Bleu de Gex Haut-Jura. Sur le fascicule du Bleu de Gex Haut-jura nous y trouvons plein d'informations comme : comment est fait le Bleu de Gex, d'où vient le Bleu de Gex, l'appellation d'origine protégée du Bleu de Gex, comment se conserve le Bleu de Gex, comment se forme la moisissure du Bleu de Gex et comment se cuisine le Bleu de Gex.

Nous y trouvons aussi quelques recettes comme : la tarte aux poires et Bleu de Gex, le filet de truite au Bleu de Gex et la salade du terroir au Bleu de Gex

Kamille CM2 et Oscar CM1

Exercice de dégustation

Pour déguster le bleu de Gex, (comme tous les aliments) il faut le décrire le plus possible en l'observant, le touchant. Puis le sentir (le casser sous le nez) puis le mastiquer longtemps dans la bouche pour faire ressortir les arômes. À la fin, il faut décrire (la texture, le goût...).



Il y a plusieurs sortes de Bleu de Gex: le jeune (trois semaines), le normal (six semaines) et le vieux (trois mois).

Margot et Léa CM1

Association de saveurs



Dans la classe nous avons associé des ingrédients comme : de la banane, de la pâte de figue, des graines de nigelle, des radis noirs.

Tout cela avec du Bleu de Gex.

La majorité de la classe a préféré le Bleu de Gex avec de la banane ensuite avec de la nigelle (une petite graine) qui donne un goût frais mais moins fort que le cumin, ensuite avec de la pâte de figue, puis avec des radis noirs.

Jeanne et Anna, I CM2

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Rencontre avec un éleveur

Nous avons rencontré un éleveur qui nous a parlé de ses vaches et de son métier en tant que fermier. Nous avons appris que:



- les veaux commencent à marcher une demi-heure après la naissance et il faut qu'ils boivent le premier lait de leur mère,
- les vaches mangent du foin et des céréales et du sel pour produire du lait.
- les vaches produisent 20 L de lait par jour, la traite est le matin et le soir.
- c'est avec le lait des montbéliardes ou des simmentales qui sont deux races de vaches que l'ont fait le Bleu de Gex et d'autres fromages comme le Comté et le Morbier

Tristan CM2 et Dominic CM1

La fabrication du Bleu de Gex

Tous les jours, le fromager vient chercher le lait en camion et le ramène à la fromagerie quelle que soit la météo, pour ensuite en faire du fromage.

Le fromager travaille de 6h00 du matin à 12h00 et pendant ce temps-là, il transforme 10 000 litres de lait pour en faire des fromages principalement mais aussi du beurre.

Avec 10 000 litres de lait, il peut faire 166 fromages. Le fromage qui normalement s'appelle le Bleu de Gex n'a pas le droit de s'appeler Bleu de Gex avant 21 jours puisque avant la moisissure ne s'est pas développée. Giulia et Noam CM2

Un repas autour du Bleu de Gex



Mardi 27 mars, nous avons fait un repas autour des saveurs du Bleu de Gex. Nous avons cuisiné nous-mêmes, nous étions 3 pour préparer un plat.



Nous avons fait des salades, accompagnées avec du pain, des tortillas, des tartes, des crêpes, et des cakes. Nous avons mis du Bleu de Gex dans toutes ces recettes.



Nous avons bien aimé nos plats et ce moment ensemble.

Layla et Anna G. CM1

Petit Quiz sur le Bleu de Gex

- 1) Où est fabriqué le Bleu de Gex?
- 2) Pourquoi le Bleu de Gex est-il bleu?
- fabriquent le Bleu de Gex?
- 4) Depuis quand le Bleu de Gex existe -t-il?
- 5) Combien pèse un Bleu de Gex?
- un Bleu de Gex?
- 7) Pourquoi y a-t-il de la moisissure dans le Bleu de
- 3) Combien y a-t-il de fromageries qui 8) Pendant combien de temps le Bleu de Gex est comestible?
 - 9) Combien de litres de lait une vache produit-elle par jour?
- 6) Combien de litres de lait faut-il pour faire 10) Est ce que le fromager passe chercher le lait quand il y a mauvais temps?

Tina cm2 et Nora cm2



proposent à Vesancy un

apéro-ciné



La balade des Courts

Vendredi 29 juin 2018

Salle des fêtes du château



Sélection tout en humour de films courts et inédits

Le public sera invité à voter pour le court métrage qui l'aura le plus séduit







Service des affaires culturelles CCPG culture@ccpg.fr

Le Zoom de Bourg en Bresse conctact@le-zoom.com